



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU FINISTERE

Commune de Plomeur

---

## EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 23 JUILLET 2020

N° acte : 2020 – D 7 – CM 23.07.2020	Classification : 7.5 - Subventions
--------------------------------------	------------------------------------

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Plomeur, sous la présidence de Monsieur CRÉDOU Ronan, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 15 juillet 2020

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : TIRILLY Catherine (procuration BERROU Gaëlle), GLOAGUEN Raoul (procuration LE BELLEC Valérie).

Absents : FLOCH Vincent, NEDELEC Typhène

Secrétaire de séance : Madame Laétitia HÉNAFF a été désignée.

**OBJET** : Subvention Classe d'Intégration Scolaire (CIS) de l'école publique élémentaire de Pont-L'Abbé et l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) du collège privé Saint-Gabriel de Pont-L'Abbé

Sur proposition de Monsieur Le Maire,  
Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'allouer pour l'année scolaire 2020/2021 une subvention de trente euros (30,00 €) aux élèves de Plomeur fréquentant la classe d'intégration scolaire de l'école publique élémentaire de Pont-L'Abbé ainsi qu'aux élèves de Plomeur fréquentant l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) du collège privé Saint-Gabriel de Pont-L'Abbé.

La liste des élèves fréquentant l'établissement sera à joindre à l'appui du mandat après visa du directeur.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6574.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Ronan CRÉDOU